

Réf: Dossier 428921

Avis de constitution

SOCIETE « COUL SYNERGIE »

Siège Sinfra KONONFLA QUARTIER DIOULA
CARREFOUR YAKRO EN FACE DE LA GENDAMERIE, Lot
812, Ilot 90

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « COUL SYNERGIE »

Objet :

- ELEVAGE ;
- FABRICATION D'ALIMENT DE POULET ET DE L' HUILE DE PALME ;
- DECORTICATION DE MAÏS;
- VENTE D'ŒUFS ET DES INGREDIENTS DE FABRICATION D'ALIMENTS DE POULET

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes les opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Sinfra KONONFLA QUARTIER DIOULA
CARREFOUR YAKRO EN FACE DE LA GENDAMERIE, Lot
812, Ilot 90

Dirigeant(s) M COULIBALY KARNON SOULEYMANE
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-SFR-01-2025-B13-00007 du 12/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2025 du 12/08/2025

